

La part des services dans les ESMS pour enfants et adultes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine *Situation fin 2020*

La CNSA a défini **23 indicateurs de suivi de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap**¹, en lien avec la Stratégie quinquennale de transformation de l'offre médico-sociale qui vise « *le développement quantitatif de l'offre et sa transformation pour favoriser son évolution qualitative et sa restructuration* ».

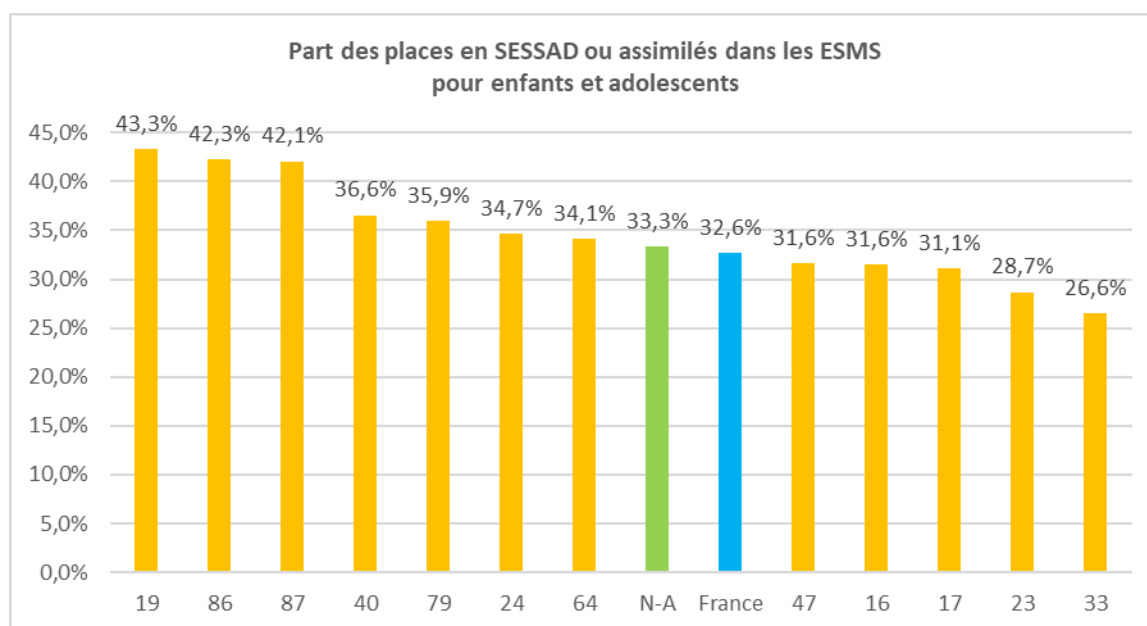
Parmi ces 23 indicateurs, **3 sont prioritaires** :

- Le nombre de personnes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton,
- Le taux de scolarisation des enfants handicapés,
- **La part des services dans l'offre médico-sociale.**

Fin 2020, en Nouvelle-Aquitaine, la part des services dans l'offre médico-sociale s'élevait à 33% pour les enfants et adolescents et à 27% pour les adultes

L'offre en service pour enfants et adolescents en situation de handicap

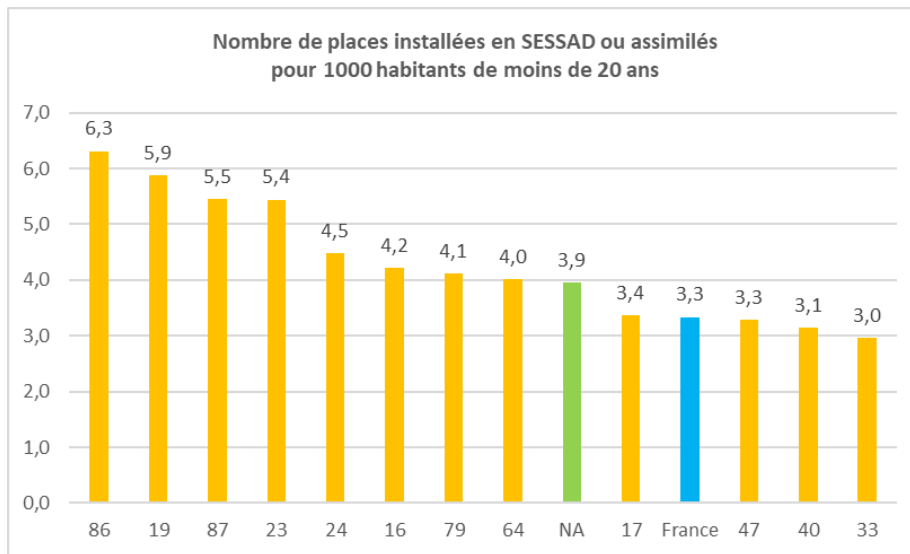
Au 31/12/2020, la Nouvelle-Aquitaine comptait 5 063 places installées en SESSAD auxquelles s'ajoutent 43 places en établissement expérimental dispensant des prestations en milieu ordinaire, soit **5 106 places réparties dans 205 services**. Cette offre représente **33,3%** des 15 319 places installées au 31/12/2020 dans les ESMS pour les enfants et adolescents en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine. Ce taux est très proche de la moyenne nationale qui s'élève à 32,6%.



Source utilisée pour réaliser cet état des lieux : fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), répertoire national géré par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Extraction au 31/12/2020.

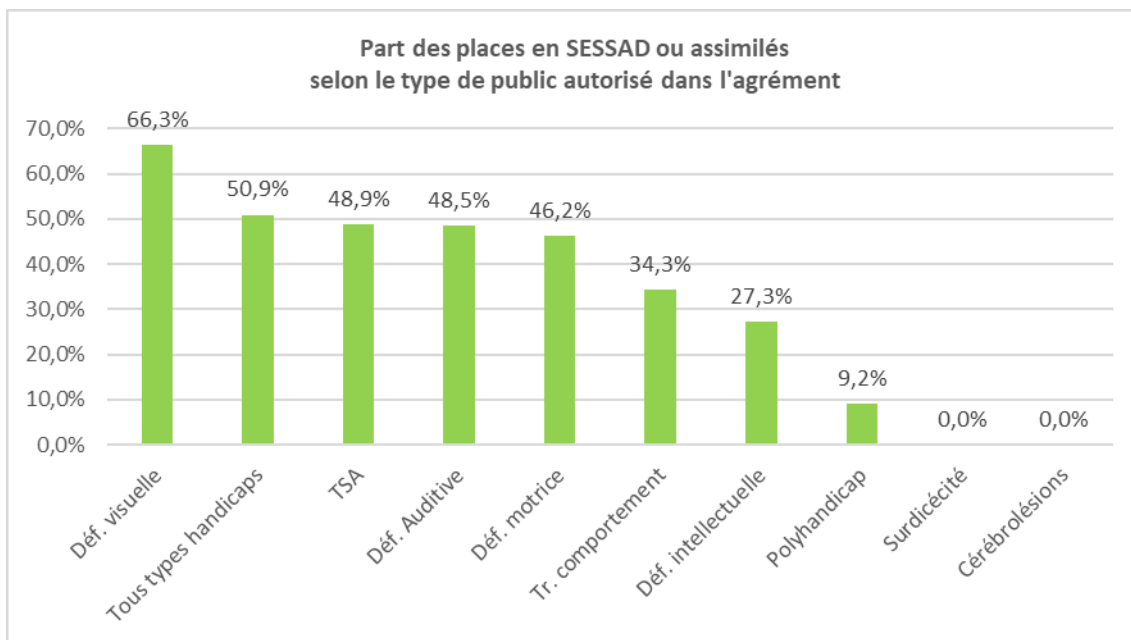
¹ Avec la DGCS, le Secrétariat général des ministères sociaux, le CIH en lien avec les ARS.

En moyenne, en Nouvelle-Aquitaine, on compte **3,9 places en SESSAD pour 1000 jeunes** de moins de 20 ans (contre 3,3 au niveau national). Les trois départements les mieux équipés (86, 19, 87) sont aussi ceux dans lesquels la part des SESSAD dans l'offre médico-sociale est la plus importante.



Source : FINESS, INSEE ELP 2020 – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

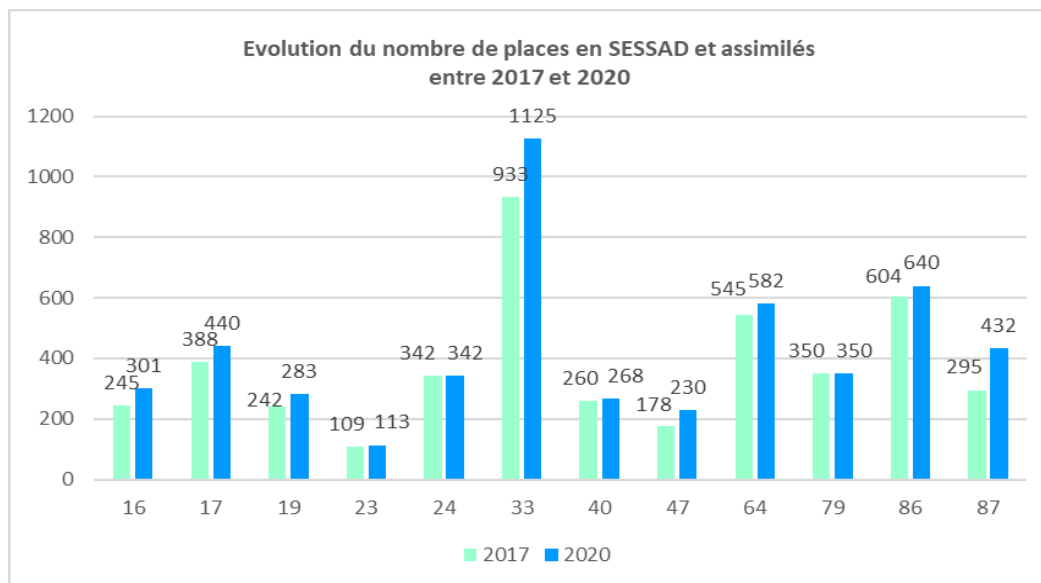
L'offre d'accompagnement en SESSAD ne s'est pas développée sur le même rythme selon le type de handicap. Les handicaps sensoriels et moteurs sont ceux qui bénéficient de l'offre en SESSAD la plus importante, les jeunes concernés pouvant être scolarisés en inclusion avec les adaptations nécessaires. L'offre pour jeunes avec TSA, de construction plus récente, est aussi plus tournée que la moyenne vers le milieu ordinaire, ce qui répond davantage aux attentes des familles qui se sont particulièrement investies dans la mise en œuvre de cette offre.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Evolution de l'offre entre 2017 et 2020

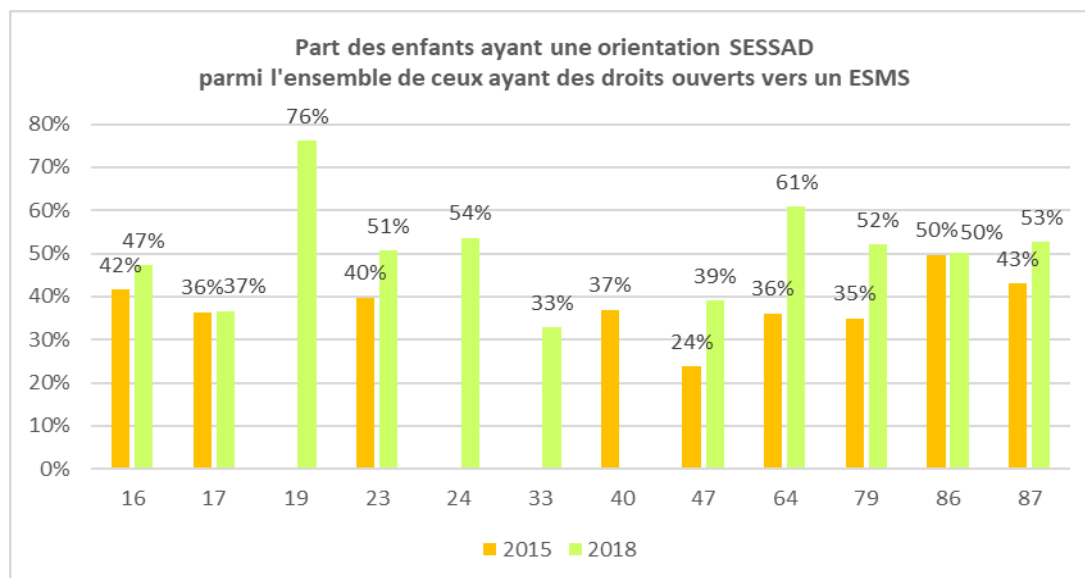
Au cours des 3 dernières années, le nombre de places en SESSAD ou assimilés a progressé de **13,7% en Nouvelle-Aquitaine**, passant de 4491 au 31/12/2017 à 5106 au 31/12/2020. Dans le même temps, cette offre stagnait au niveau national (+ 0,4%, passant de 53 467 places en 2017 à 53 701 en 2020).



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les enfants et les adolescents ayant des droits ouverts vers un SESSAD à la MDPH

En 2015, en Nouvelle-Aquitaine, 38% des enfants et adolescents ayant des droits ouverts vers un ESMS étaient orientés vers un SESSAD (sur 9 départements pour lesquels cette information est connue). En 2018, **ce pourcentage atteint 47%** (pour 11 département).



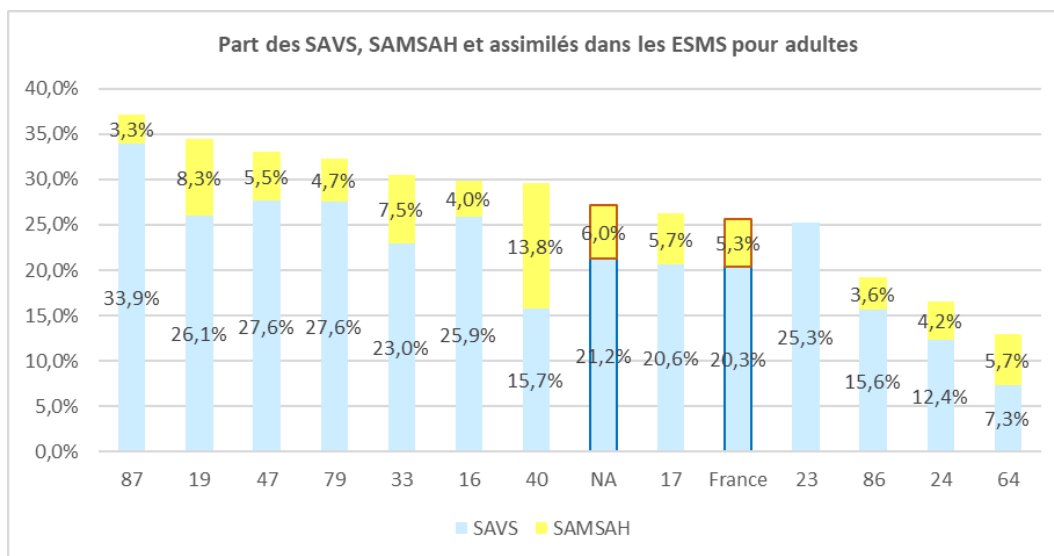
Source : Rapports d'activité normalisés CNSA des MDPH 2015 et 2018 - exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

A noter : La CDAPH - commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - prononce ses orientations en fonction de l'évaluation des besoins qui a pu être faite de la personne, de ses attentes et de celles de la famille et de l'offre du territoire. Le nombre de personnes ayant des droits ouverts recouvre ceux qui ont fait valoir ce droit et sont entrés dans un SESSAD, sont en liste d'attente ou ceux qui sont en non-recours.

L'offre en service pour adultes en situation de handicap

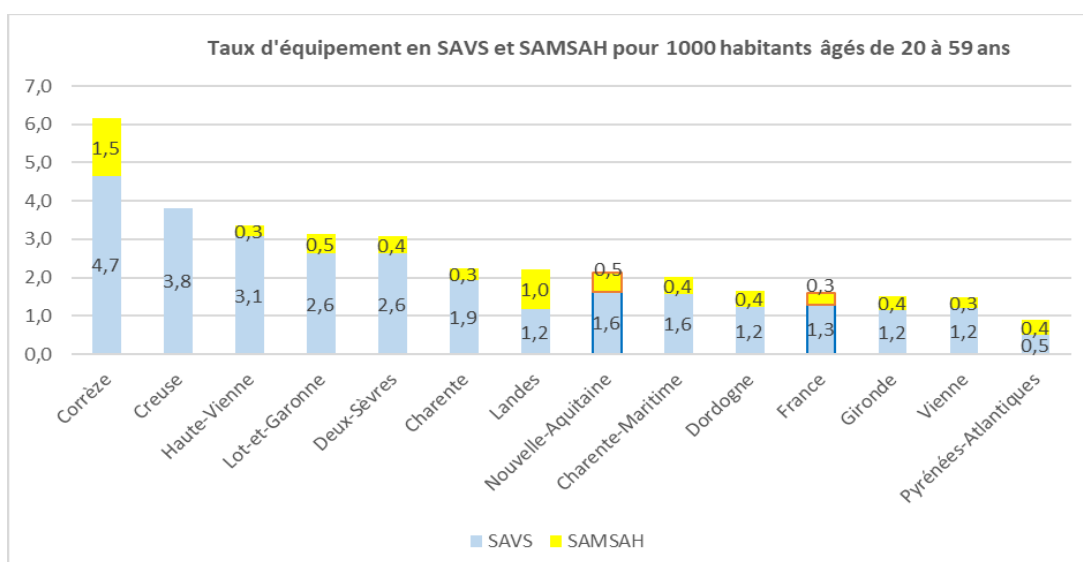
Au 31/12/2020, la Nouvelle-Aquitaine comptait 4624 places installées en SAVS et 1 267 en SAMSAH, soit un total de 5 891 places. Par ailleurs, des places en établissement expérimental dispensaient des prestations en milieu ordinaire pouvant être assimilées à des SAVS (28 places) ou des SAMSAH (40 places)², soit **5 959 places au total**.

Cette offre représente **27,2% des 21 917** places installées au 31/12/2020 dans les ESMS pour les adultes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine (hors ESAT, CRP, CPO et UEROS car il s'agit de structures de travail protégé, de formation professionnelle ou d'évaluation qui ne constituent pas une alternative à un SAVS ou à un SAMSAH comme peuvent l'être par exemple un foyer de vie ou un FAM). Ce taux est un peu plus élevé que la moyenne nationale qui s'élève à 25,7%.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

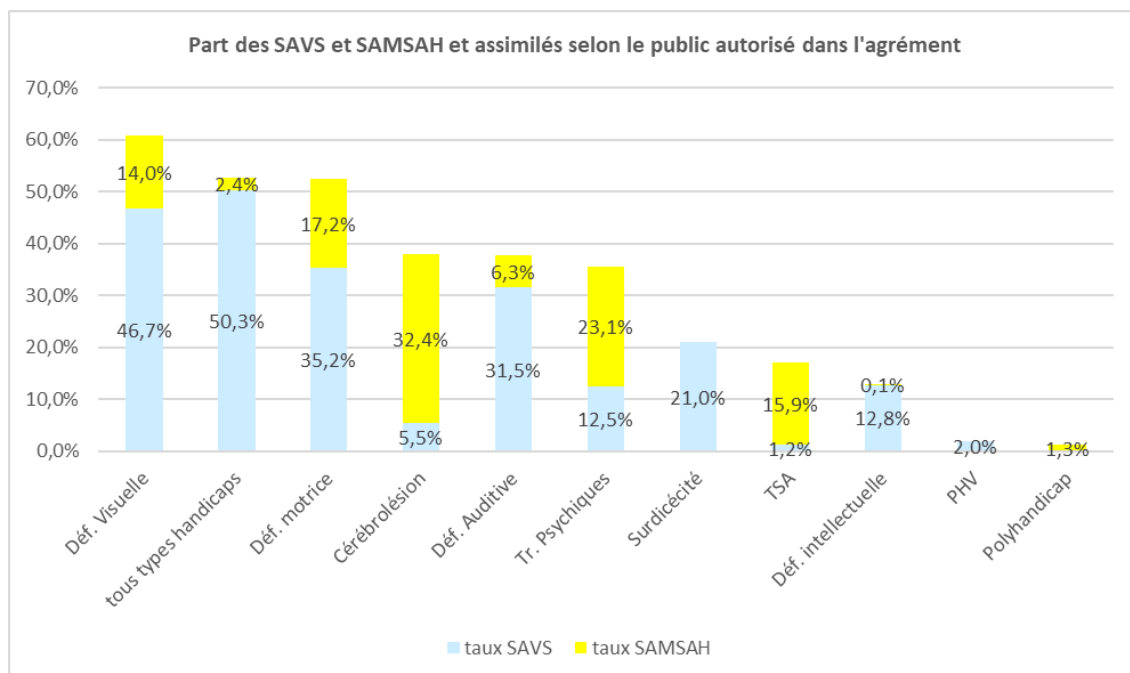
La Nouvelle-Aquitaine est dotée de 1,6 places de SAVS pour 1000 habitants âgés de 20 à 59 ans en SAVS et de 0,5 ‰ en SAMSAH (respectivement 1,3 ‰ et 0,3 ‰ au niveau national).



Source : FINESS, INSEE, ELP 2020 – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

² Comme mentionné dans la « discipline » de l'arrêté autorisant ces établissements expérimentaux

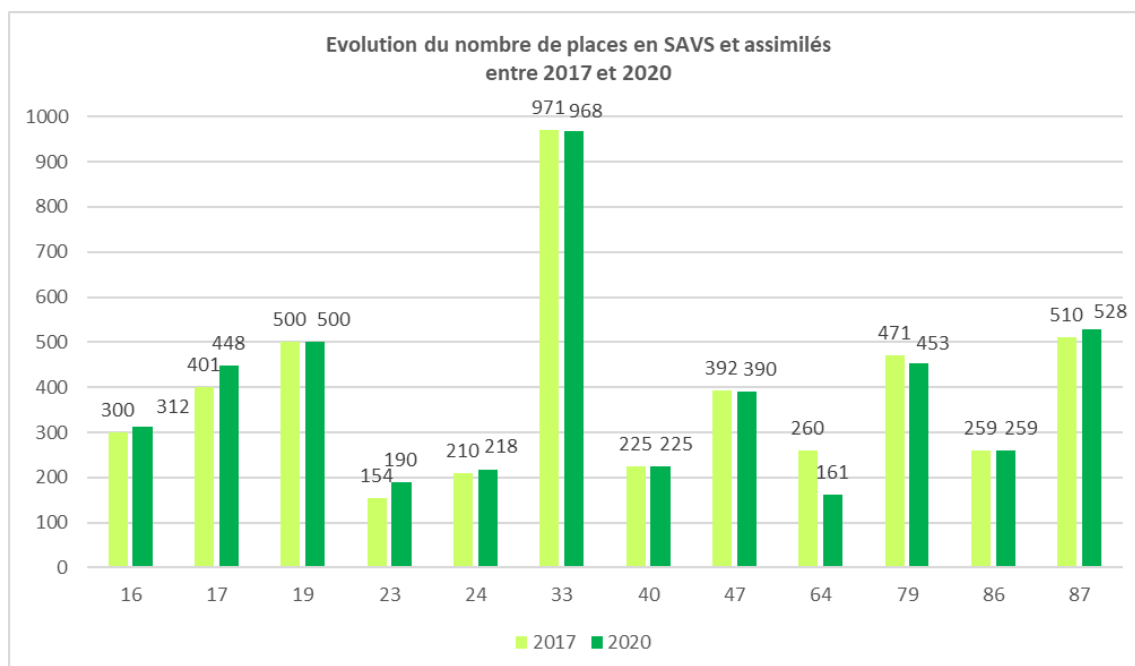
Comme pour les enfants, l'offre d'accompagnement médico-social sous forme de service s'est davantage développé pour les adultes atteints de handicap sensoriel ou moteur. Par contre, à l'inverse des enfants, l'offre en service pour les adultes cérébrlésés est importante mais elle est très faible pour les adultes avec TSA.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

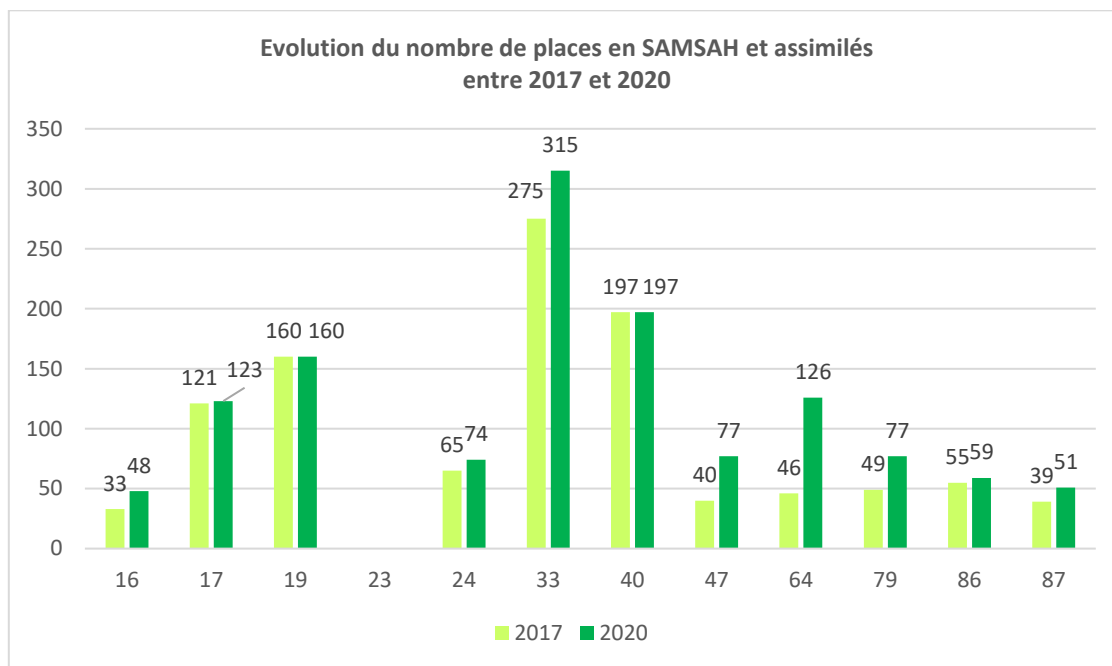
Evolution de l'offre entre 2017 et 2020

Entre 2017 et 2020, le nombre de places de SAVS est resté stable en Nouvelle-Aquitaine alors que dans le même temps au niveau national, il augmentait de 17%.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

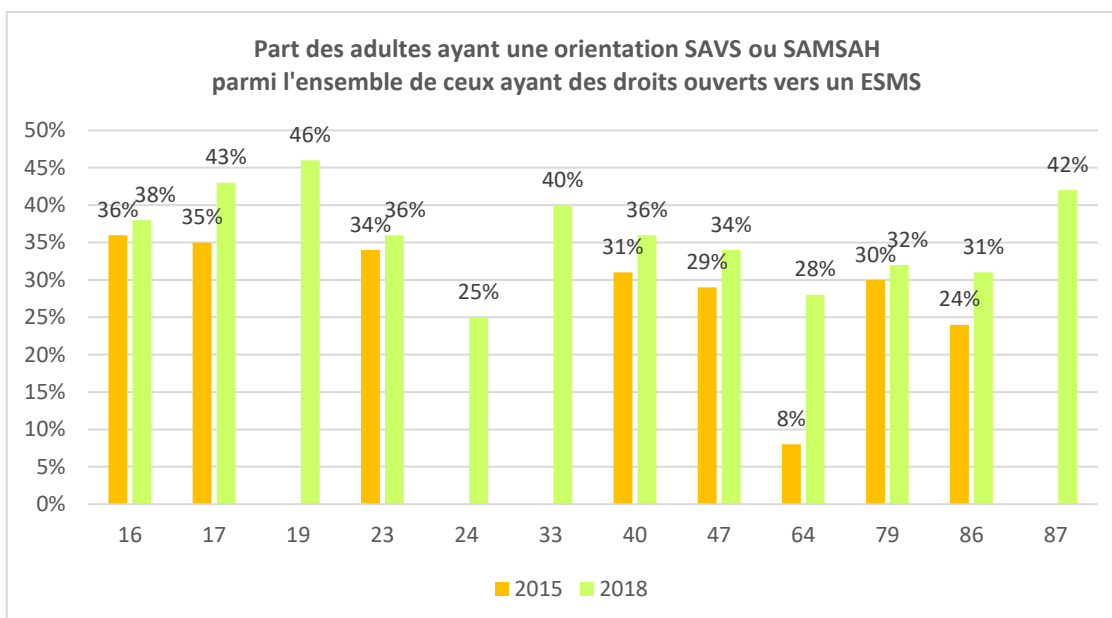
Entre 2017 et 2020, le nombre de places de SAMSAH en Nouvelle-Aquitaine a progressé de 18%. Dans le même temps au niveau national, une hausse plus modérée de près de 12% était observée.



Source : FINESS – exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Les adultes ayant des droits ouverts vers un SAVS ou un SAMSAH à la MDPH

En 2015, en Nouvelle-Aquitaine, 28% des adultes ayant des droits ouverts vers un ESMS étaient orientés vers un SAVS ou un SAMSAH (sur 8 départements pour lesquels cette information est connue). En 2018, ce pourcentage atteint 37% pour l'ensemble des départements de Nouvelle-Aquitaine.



Source : Rapports d'activité normalisés CNSA des MDPH 2015 et 2018 - exploitation : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Rappel : La CDAPH - commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - prononce ses orientations en fonction de l'évaluation des besoins qui a pu être faite de la personne, de ses attentes et de celles de la famille et de l'offre du territoire. Le nombre de personnes ayant des droits ouverts recouvre ceux qui ont fait valoir ce droit et sont entrés dans un SAVS ou en SAMSAH, sont en liste d'attente ou ceux en non-recours.

Tableaux détaillés des places installées en SESSAD, SAVS et SAMSAH

Offre pour enfants et adolescents en situation de handicap

Nombre de SESSAD et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2020

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SESSAD	15	15	8	6	14	47	11	10	31	14	19	12	202
nb services assimilés						1					1	1	3
places installées en SESSAD	301	440	283	113	342	1115	268	230	582	350	630	409	5063
places installées en services assimilés						10					10	23	43
TOTAL places	301	440	283	113	342	1125	268	230	582	350	640	432	5106

Nombre de places installées au 31/12/2020 dans les SESSAD et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle	117	176	60	56	177	290	57	163	203	167	371	160	1997
Tr. comportement	100	118	19	22	53	433	54	55	155	56	70	16	1151
Déf. motrice	15	50	52	16	45	82	54		83	65	29	47	538
Polyhandicap	5		4	7		22	5		15	5		10	73
Déf. auditive	20	24	19	12	35	80	34		53		101	33	411
Déf. visuelle	9	16	15		20	75	17	10	25	16	15	20	238
Surdicécité													0
TSA	35	56	90			97	47	2	48	41	54	146	616
Cérébrolésion													0
Tous types hand.	0		24		12	46							82
TOTAL places	301	440	283	113	342	1125	268	230	582	350	640	432	5106

Offre pour adultes en situation de handicap

Nombre de SAVS et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2020

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SAVS	7	17	3	4	6	14	8	11	5	12	15	10	112
nb services assimilés											2		115
places installées en SAVS	312	448	500	190	218	968	225	390	161	453	231	528	4624
places installées en services assimilés											28		28
TOTAL places	312	448	500	190	218	968	225	390	161	453	259	528	4652

Nombre de SAMSAH et services assimilés et nombre de places installées au 31/12/2020

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
nombre de SAMSAH	4	5	2	0	4	9	5	1	4	5	3	1	43
nb services assimilés						1		1					2
places installées en SAMSAH	48	123	160		74	305	197	47	126	77	59	51	1267
places installées en services assimilés						10		30					40
TOTAL places	48	123	160	0	74	315	197	77	126	77	59	51	1307

Nombre de places installées au 31/12/2020 dans les SAVS et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle	162	246		135	95	50	49	187		34	72	25	1055
Handicap psychique	80	70				65		20			74		309
Déf. motrice	50	46	70		10	110	25		33	60	35	61	500
Polyhandicap													0
Déf. auditive						50				7	18		75
Déf. visuelle						50							50
Surdicécité	20	12									13		45
TSA		8											8
Cérébrolésion										33			33
PHV								10					10
Tous types hand.		66	430	55	113	643	151	173	128	319	47	442	2567
TOTAL places	312	448	500	190	218	968	225	390	161	453	259	528	4652

Nombre de places installées au 31/12/2020 dans les SAMSAH et services assimilés selon le type de handicap

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA
Déf. intellectuelle						10							10
Handicap psychique	35	83	160		15	79			60	41	49	51	573
Déf. motrice		10			30	52	127			25			244
Polyhandicap		30											30
Déf. auditive							15						15
Déf. visuelle							15						15
Surdicécité													0
TSA					9	54	10	7	16		10		106
Cérébrolésion	13					60	30	30	50	11			194
PHV													0
Tous types hand.					20	60		40					120
TOTAL places	48	123	160	0	74	305	197	77	126	77	59	51	1307

Réalisation : Bénédicte MARABET, CREAI Nouvelle-Aquitaine